

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

RÉDACTEURS :

DR. J. I. DESROCHES. | DR. J. M. BEAUSOLEIL.

SOMMAIRE.

Mouvement hygiénique	Dr J. I. Desroches.
Quinzaine Hygiénique,	Dr J. M. Beausoleil.
Chronique de l'hygiène en Europe	A. Hamon.
Bureaux de Santé.....	<i>Gazette Officielle.</i>
Le Mascaret, (Feuilleton.)	Camille Flammarion
Le Guide des Mères (vaccine).....	Dr Chs. Saffray.
Bibliographie	A. Hamon.

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

Administration.

ABONNEMENT :

\$1.50 PAR ANNÉE, PAYABLE D'AVANCE.

Ce montant peut-être remis par lettre enregistrée au

Dr. J. I. DESROCHES,

No. 189, RUE AMHERST.

ANNONCES :

LES CONDITIONS D'ANNONCES SE REGLENT DE GRE A GRE.

Pour toute information s'adresser au

Dr. J. M. BEAUSOLEIL,

No. 66, RUE ST-DENIS.

Boîte 2027, Bureau de Poste, Montréal.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL.

COLLABORATEURS :

Dr. Norbert Fafard,
Dr. Ls. Laberge,
Dr. A. B. Larocque,
J. L. Archambault,
L. H. Archambeault,
Dr. H. E. Desrosiers,
Dr. A. Lamarche,
Dr. L. C. Prévot-t,
Dr. A. G. A. Ricard,
Dr. A. Laporte,

A. Hamon, de Paris.
Emile Vanier,
Dr. L. J. V. Cléroux,
C. A. Pfister,
Dr. A. A. Foucher,
L. Dagron Richer,
Dr. T. A. Brisson,
Dr. L. A. Paré,
Léon Ledieu.

GOLDIE & McCULLOCH

“ GALT SAFE WORKS ”

ONT OBTENU POUR LEURS COFFRES FORTS

à l'épreuve du feu et des voleurs

LES PLUS HAUTES RECOMPENSES

partout où ils es ont exhibés

ET EN 1884 DEUX MEDAILLES D'OR.

J. ALEX. ROBERT,
Agent Local.

ALFRED BENN,
Agent Général.

Entrepot : 298 Rue St-Jacques, Montréal.

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC EN GENERAL.

VIN DE SAINT - MICHEL

Hygiénique, Tonique, Reconstituant.

En usage depuis plusieurs siècles dans les Hôpitaux Européens.

Montréal, 20 Septembre 1884.

MESSIEURS MONGENAIS, BOIVIN & CIE,

Depuis le mois de mai dernier, j'ai prescrit le **Vin St-Michel** à plus de quatre-vingt malades, tant enfants qu'adultes, affectés de débilité, dyspepsie. Le résultat a été, *dans chacun des cas*, satisfaisant. Ce Vin est substantiel, nutritif et tonique.

Votre etc.,

DR. J. M. BEAUSOLEIL, 66 Rue St-Denis.

Agents généraux pour la Puissance :

MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
No. 338, Rue St-Paul.

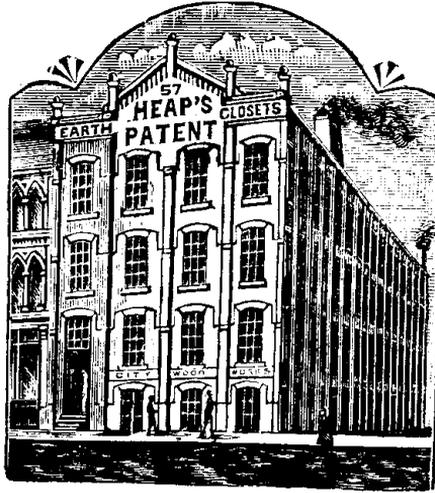
En vente chez LES PRINCIPAUX EPICIERS.

Et chez tous les Pharmaciens.

BREVET DE HEAP.

CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE
 ET
 COMMODÉS INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL
 ET
 SALLES D'ETALAGE
 No. 57,
 Rue Adelaide Ouest,
 TORONTO.



FABRIQUES
 A
 OWEN SOUND ET TORONTO
 Agences à
 OTTAWA, PETERBORO,
 HAMILTON, ETC.

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR EASHS CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier.

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre sèche au Canada.

Plus de 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, quel'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. *La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.*

VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE.

L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a été on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN MCDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes : 1o Le système d'égouts sec. 2o. Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système, à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoutante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. *Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique*

Il referra aux closets à la cendre, le système tienne tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W. Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but. Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs en ont fait l'essai

LIQUEUR

CONCENTRÉE de GOUDRON de NORVEGE

AUX MÉDECINS ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

Nous offrons aujourd'hui aux nombreux lecteurs du *Journal d'Hygiène Populaire* un article supérieur destiné à lui rendre de grands services. Qui de nous, en effet, n'est jamais affecté de quelque trouble des voies respiratoires ou urinaires ? Qui de nous peut se vanter d'être exempt de ces affections maussades qu'on appelle catarrhes, clous, boutons et démangeaisons de la peau. Combien de fois n'avons nous pas constaté, avec une certaine terreur, que nos urines étaient chargées de déchets variés et abondants ?

Dans tous ces cas

LA LIQUEUR DE GOUDRON DE NORVEGE

est la préparation *par excellence* pour ramener notre système à son état normal. Au point de vue hygiénique, cette *Liqueur* a des propriétés véritablement étonnantes. Elle *régularise* les sécrétions, rend la respiration *plus large et plus facile* et *tonifie* le système en général.

Les médecins la prescrivent avec confiance, les clients s'en servent avec profit et le public doit une dette de reconnaissance aux habiles Pharmaciens qui la *dispensent* à un prix modique, à la portée de toutes les bourses.

Bouteille d'une chopine - - - - - 50 centins

Bouteille d'un demiard - - - - - 25 centins.

Seuls agents pour le Canada et les tats-Unis.

LAVIOLETTE & NELSON,

1605 rue Notre Dame et 113 rue St Laurent.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTRÉAL, 1er OCTOBRE 1885.

No. 10.

AVIS.

L'administration prie instamment les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement sans plus de retard. On peut le faire par mandat de Poste à l'ordre du Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst.

L'administration prend aussi occasion de rappeler à tous les abonnés, que l'abonnement à ce Journal est payable d'avance.

Mr. Ls. Robitaille pharmacien à Joliette est notre agent pour ce journal pour le district de Joliette.

MOUVEMENT HYGIENIQUE.

C'est sous l'émotion du fervent accueil que l'hygiène reçoit, aujourd'hui, au milieu de nous, que nous reprenons notre croisade pour le bien public, et la plus grande santé de tous. Certes, ces manifestations dont cette science est l'objet, tant à Montréal que par toute la Province, pour arrêter l'épidémie toujours grandissant de la variole, sont bien propres à

raffermir notre zèle et à encourager notre bon vouloir.

Depuis quelque temps, nous réclamions d'urgence, une création sanitaire provinciale. La question avait une importance capitale. Nos législateurs l'ont comprise, nous avons maintenant une Administration qui s'impose à l'attention du peuple canadien, à la satisfaction de tout hygiéniste.

Cette loi sanitaire était devenue indispensable à notre Province. C'est un service de premier ordre qui est rendu à la cause de l'humanité.

La question d'assistance publique constitue donc dans son ensemble une question sociale puisqu'elle a pour mission de protéger et de prolonger la durée de la vie humaine, en assurant à tout individu comme à toutes les classes de la société les meilleures conditions d'existence.

Nous espérons de tout cela, la diffusion des connaissances en hygiène privée et publique. Ce double résultat aura pour effet de forcer le médecin à posséder cette science au plus haut degré afin d'éclairer toutes les insuffisances. D'ailleurs si le médecin veut faire partie d'une commission administrative, il lui faut être savant hygiéniste. Ainsi l'importance à toute municipalité d'avoir pour Conseiller Sanitaire un médecin digne de ce nom.

A nos édiles de faire un choix judicieux des officiers sanitaires. Le temps est trop précieux, en temps d'épidémie, pour en consacrer une partie à l'étude des questions d'hygiène.

Afin de réaliser les améliorations qu'exige la situation présente, nous rappellerons au lecteur que les deux facteurs du problème hygiénique sont la propreté individuelle et la propreté de l'habitation. Ce principe ou mieux cet axiome est d'une utilité incontestable surtout en temps d'épidémie. Il est grand temps de se laisser guider par la voix du progrès et d'organiser d'une façon sérieuse l'enseignement de l'hygiène parmi le peuple. La grandeur de la cause l'exige, et l'épidémie actuelle nous le démontre une fois de plus. L'hygiène dans nos maisons d'éducation serait le moyen de diffusion le plus intelligent.

Dans cette voie nous verrions se dissiper ces ténèbres de l'ignorance qui servent de de pâture aux maladies contagieuses. Cette question mérite assurément l'attention du bureau d'Hygiène Provincial.

* * *

Pourquoi l'élément regrettable de ces jours derniers ? Les Conseils d'Hygiène Provincial et Municipal ont-ils mérité un tel dédain ? L'autorité scientifique qui les caractérise et les preuves évidentes de leur apostolat de charité, de générosité et de dévouement ne constituent-ils pas une garantie que ces deux commissions d'Hygiène travaillent pour le plus grand bien de tous, la disparition de la hideuse variole d'au milieu de nous ? Est-il possible que des esprits instruits se montrent réfractaires aux progrès et ferment leur intelligence et celle du peuple aux horizons que leur indique la science hygiénique appuyée sur la doctrine microbienne de l'illustre Pasteur ?

En dépit des arguties de cette classe d'hommes arriérés, l'œuvre si bien commencée restera grande et féconde. Cherchons par le fait expérimental à jeter des clartés nouvelles qui gagneront, nous n'en doutons pas, la confiance populaire.

Le tableau suivant démontre une fois de plus la possibilité de diminuer la fréquence et la gravité de la variole par la vaccination.

avant le vaccin	après le vaccin	localités atteintes par la variole,	avant le vaccin	après le vaccin
1777	1807-50	Autriche		
à 1806		du Sud	2484	340
"	"	Autriche n. et Salsbourg	1421	501
"	"	Steyermark	1052	446
"	"	Illyrie		
"	1838-50	Trieste	518	244
"	1807-50	Tyrol	911	170
"	"	Bohème	2174	215
"	"	Mahrenz	5402	255
"	"	Scheles- wig Au- trichien	5812	198
"	"	Galicie	1194	676
"	"	Bukowine	3527	516
1776-80	1810-50	Prusse		
		Orientale	3321	556
1780	1816-50	Posen	1911	743
1776-80	1810-50	Brandebourg	2181	181
"	1816-50	Westphalie	2643	114
"	"	Province Rhénane	908	90
1805-1791	1810-50	Berlin	3442	176
1780	"	Poméranie	1774	130
1774-1801	1810-50	Suède	2050	158
1751-1800	1801-50	Copenhague	3128	286

Tableau publié par le Dr. Hirsch en 1881. Ces chiffres officiels portent sur le résultat du vaccin proprement dit.

DR. J. I. DESROCHES.

QUINZAINE HYGIENIQUE

Hélas ! nous tombons de fièvre en chaud mal ! L'épidémie de variole, loin de diminuer prend des proportions chaque jour plus alarmantes. Nous ne faisons pas cette déclaration pour effrayer nos lecteurs, mais pour leur faire redoubler de précautions. Plusieurs d'entre eux ont probablement été affligés dans leur famille et ils savent ce qu'a de redoutable la visite de de la variole. A ceux qui ont échappé au fléau nous disons : soyez prudents, évitez la contagion, recourez sans retard à votre médecin de famille et suivez les conseils qu'il jugera à propos de vous donner. Ne prétendez pas être plus sages que cet ami dévoué et éclairé. Il vous dira qu'il est prudent d'être vacciné et revacciné, soumettez-vous de bonne grâce à cette opération légère. Avec un vaccin de bonne qualité, aucun accident n'est possible. La profession médicale a énergiquement déclaré que la vaccination est le meilleur préservatif de la variole, n'allons pas mettre en doute sa compétence. Elle est seule juge en la matière.

Les accidents qui accompagnèrent la vaccination officielle sont le fait d'un vaccin vieilli et non de la vaccination. Ils ne sont pas la règle, mais plutôt la très rare exception.

* *

« C'est étrange que les médecins n'aient pas encore découvert le moyen d'empêcher la picotte de marquer » me dit un olient. Eh, mon cher, c'est déjà tout trouvé. Savez-vous que personne n'est marqué, si ce n'est sur la figure et les mains ?

Oui, en effet, alors faites pour les mains et la figure ce que l'on fait pour le reste du corps, protégez les contre le contact direct de l'air et de la lumière, soit au moyen d'un masque ou d'une pommade d'oxide de zinc ou de borax, etc, etc. Laissez les croûtes arriver en pleine maturité, elles tomberont sans laisser de marque.

* *

L'ignorance ou l'oubli des lois de la nature fait que les gens demandent un remède pour prévenir la variole. Cette panacée existe, mais non sous forme de remède. Elle consiste dans le fonctionnement harmonieux de l'organisme, dans l'observation des lois de la prudence hygiénique. Fuir les foyers de contagion, boire et manger frugalement. Ne pas visiter à jeun les varioleux, ne pas respirer par la bouche lorsqu'on est prêt d'un malade affecté de variole. Désinfecter son linge aussi souvent que l'on a été soumis à la contagion.

* *

Nous marchons de surprises en surprises ! Plus nous allons et plus nous sommes convaincus que nos autorités sanitaires sont au-dessous de la tâche qui leur incombe. Elles croiront que le dépit, la déception inspirent nos écrits ; il n'importe, nous allons leur prouver que notre opinion est basée sur des observations que tout le monde a faites et dont elles seules ne veulent pas reconnaître la justesse.

Depuis six mois que l'épidémie de variole sévit parmi nous le Comité de Santé n'a pas encore pris les moyens de recon-

naître exactement l'étendue et la sévérité. Si nous lui demandons, combien il y a-t-il de cas de variole à Montréal? il reste muet comme une huitre. On ne le sait pas. On combat donc en aveugle des ennemis dont on ne connaît ni le nombre, ni la valeur. Est-ce logique? Il y a à Montréal 35000 logements, en moins de trois jours deux cents hommes peuvent en faire la visite minutieuse. En temps de guerre on emploie des centaines d'éclairieurs qui vont, au péril de leur vie, reconnaître la position, la force et le nombre de l'armée ennemie. Qu'attendez-vous donc pour en faire autant et nous sauver de plus grands désastres. Des rumeurs sinistres fondées sur l'observation d'un grand nombre de médecins, nous font croire qu'il n'existe pas moins de trois mille cas de variole, et nos autorités n'en accusent que sept à huit cents. Et d'une.

* * *

C'est l'opinion de tous les hygiénistes, qu'il est presque impossible d'isoler convenablement les cas de variole à domicile, ce fait reconnu qu'il était le devoir des autorités? N'était-ce pas de pourvoir une accommodation hospitalière suffisante pour faire face à tous les besoins. La mère, pour épargner le reste de sa famille, y aurait accompagné son enfant malade. Au lieu de cela qu'a-t-on fait? On a parlé, parlé parlé et l'épidémie multiplait ses victimes! Oh! j'oubliais! on a bâti, on a bâti des ailes insuffisantes pour abriter la quinzième partie des cas de variole. Et de deux!

* * *

Sinistre farce des placards aux couleurs compromises! Un ouvrier est visité par la variole, il rapporte son cas au Comité de Santé qui fait afficher le mot picotte

sur sa maison— le misérable ne peut plus aller à ses devoirs ordinaires, le pain manquera sur la planche, mais il faut qu'il reste à domicile sinon il propagerait; l'épidémie. Pour l'empêcher de mourir d'inanition le comité de secours lui fournira trois piastres par semaine pour sustenter la faim de ses huit ou dix enfants. Si on eut eut un service hospitalier convenable rien de tel ne serait arrivé. Puisque vous avez péché sous ce rapport, reparez donc votre faute en donnant à cette famille le pain nécessaire à sa subsistance. Et de trois!

* * *

Pauvres nous! qui ne pouvons pas même entretenir une génisse vaccinifère! Nous sommes réduits à importer du vaccin! Sur quoi faut-il faire porter cette faiblesse? Sur notre ignorance ou notre incompetence ou notre négligence? Je ne sais. Je suis plutôt porté à croire que c'est tout cela, à la fois. Quelle est le résultat de cette conduite? C'est que nous ne connaissons pas la valeur du produit que nous employons ou plutôt nous les connaissons à nos dépens; puisque sur 20000 vaccinations pratiquées depuis six mois, cette opération a été parfaitement sans effet dans la moitié des cas. Messieurs du Comité de Santé pourquoi n'avez-vous pas établi ici un institut vaccinal? Et de quatre!

En attendant que nous puissions poursuivre cet examen de conscience, nous soumettons à votre méditation qu'en septembre, plus de huit cents citoyens sont succombés au fléau de la variole. *Et nunc crudimini:*

DR. BEAUSOLEIL

CHRONIQUE DE L'HYGIENE
EN EUROPE.

LES EAUX A BARCELONE.

(Suite)

Pour le Rio Segre on a propose de lui prendre 3600 mètres cubes par jour. Enfin la Compagnie des eaux de Barcelone, a projeté d'augmenter le volume actuel de 30.000 mètres cubes qu'elle prendrait au Rio Bésos au moyen de nouvelles machines élévatoires.

On voit que pour approvisionner Barcelone, les projets ne manquent pas, mais jusqu'ici on n'a pas encore passé à la pratique et Barcelone a toujours une distribution d'eau très insuffisante. Aussi son état sanitaire est loin d'être satisfaisant d'après les renseignements que nous tenons du Dr. Mendès et d'après l'intéressante brochure de l'ingénieur Faria les maladies infectieuses sont très fréquentes.

LES EAUX A BUDA PEST.

Buda Pest, la capitale de la Hongrie, reçoit chaque jour pour les besoins de ses 300.000 habitants, de ses rues, de ses boulevards, de ses jardins, un volume d'eau de 55000 mètres cubes. Sur cette quantité 50000 mètres cubes sont pris dans des puits creusés dans le voisinage immédiat des bords du Danube, à l'extrémité nord de la cité. Ces puits filtrent et soutirent l'eau, non du Danube, mais de la nappe souterraine. Les 5000 autres mètres cubes sont pris dans le cours du fleuve et destinés à l'arrosage des rues, des parcs et à l'industrie.

Voici la composition chimique de ces eaux d'après les renseignements que nous tenons du Directeur du service des eaux de cette ville.

Composition chimique.	oxygène nécessaire à l'oxydation des substances organiques.		
	Eau du Danube non filtrée	Eau canalisée de la rive gauche	Eau canalisée de rive droite
acide carbonique	0,21	0,14	0,12
ammo- niaque.	1,12	13,2	12,8
acide nitreux.	0	0	0
acide nitrique.	0,2	6,4	3,4
chlore	0,89	1,92	1,06
alacinité	12,5	20,5	20,0
résidu fixe.	21,2	30,6	29,7

Fodor, le célèbre professeur de l'Institut d'Hygiène de Buda Pest y a toujours trouvé des microbactéries et moins souvent des desmobactéries (bactéries de la putréfaction). Les crues du Danube influent sur la composition de l'eau, aussi est-elle irréprochable sur certains points et à certaines époques, médiocre ou mauvaise dans d'autres.

La quantité distribuée chaque jour s'élève à 180 litres par habitant. La pression de l'eau envoyée dans les endroits les hauts est d'environ 360 mètres au dessus du niveau du fleuve. Les conduites des

rues sont en fonte ; elles appartiennent à la ville, qui a obligé les habitants à faire venir l'eau dans tous les cabinets d'aisance des maisons neuves et dans beaucoup d'anciennes. La canalisation de la rive droite date de 1882, avant cette époque il n'y avait que de mauvais filtres de sable. Depuis cette installation, la mortalité a diminué de 23 pour cent. Il y a deux canalisations distinctes, une sur la rive droite, et l'autre sur la rive gauche du Danube. Les conduites de maisons, tuyaux de branchements ou colonnes montantes sont depuis quinze ans en plomb doublés d'étain ; ils n'ont donné lieu à aucune plainte tant au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue de la solidité.

Cependant, il est encore des immeubles qui sont canalisés avec des tuyaux de plomb. Steiner a recherché le plomb dans l'eau distribuée par les conduites de ce métal. Ce chimiste a publié les résultats de ses expériences dans les *Mittheilungen aus dem hygienischen Institut der Buda Pester Universitat*.

Il a trouvé 0,085 milligramme de plomb dans un litre d'eau puisé après avoir vidé rapidement la conduite, et 104 mg. après l'avoir vidé lentement ; après vingt-quatre heures de séjour il y avait 1.221 milligrammes ; après 48 heures 1,7 mg ; après 7 jours 3,25 mg ; après un mois 4,7 milligramme.

Ce savant a conclu de là qu'on ne peut supposer que la population s'astreigne à ne boire de l'eau qu'après l'avoir laissée écouler suffisamment et que par conséquent l'emploi des tuyaux de plomb doit être aboli.

L'EAU A VIENNE

L'aqueduc François-Joseph qui alimente la ville a été commencé en 1870 ; dès 1873 il amenait l'eau à la ville, mais

ce n'est qu'en 1875 qu'il a été complètement terminé. Il reçoit les eaux du Kaiserbrunnen, de la source Stiscenstein, et de l'Altaquelle (cette dernière source est intermittente). La source Kaiserbrunner se trouve au pied du Scherberg à 2074 mètres d'altitude, la source Sticenstein est non loin de là presque à la même hauteur. L'aqueduc jusqu'au réservoir placé sur le Rosenhugel a une longueur de 94,75 kilomètres, il peut transporter 144.472 mètres cubes d'eau par 24 heures.

A partir du réservoir du Rosenhugel, il y a deux conduites d'un diamètre intérieur de 0m95, ces conduites desservent les réservoirs du Schmelz et du Wienerberge. De ce dernier part une conduite allant au réservoir qui est placé sur l'Aerberge.

Le réseau de la canalisation de Vienne est composé de conduites de fer dont le diamètre intérieur varie entre 0m080 et 0m95. En 1880, le réseau avait 336,56 kilomètres de développement.

Le réservoir de Bosenhugel est 87m9 au dessus du Danube ; le Shmelz à 81m5 ; le Wienerberge à 80m9 ; l'Aerberge à 50m6. Le dernier dessert la zone inférieure de la ville, tandis que les deux autres desservent la zone supérieure.

Leur contenance est respectivement :

celui de Rosenhugel.....	30615,14 m. c.
“ “ Schmelz.....	36808,69 “ “
“ “ Wienerberge.....	17509,52 “ “
“ “ l'Aerberge.....	11299,45 “ “

Total.....96282,80 “ “

En 1878, la ville fit creuser dans la vallée de la Schwarzan, 4 puits qui sont connus sous le nom d'ouvrage de Pottschach. Il fut terminé cette même année.

(à suivre)

A. HAMON.

LES BUREAUX DE SANTE.

Les statuts Refondus du Canada ont prévu dans tous ses détails la formation des bureaux d'hygiène du genre de celui dont les bénéfices nous sont maintenant assurés.

Plusieurs des résolutions que nous publions plus loin sont certainement très importantes, et nous espérons que le public en suivra toutes les injonctions; mais sans entrer dans trop de détails inutiles, nous croyons qu'on aurait pu être plus explicite sur certains points.

Si la variole cause autant d'inquiétude à Montréal et dans les environs, on doit naturellement s'occuper des intérêts de notre cité, mais on aurait dû mieux indiquer les limites de l'action de ce bureau de santé, afin que tout le monde sache où commencent et où finissent ses pouvoirs.

RESOLUTIONS PASSÉES AU BUREAU CENTRAL
DE SANTÉ, LE 10, 11, ET 12
SEPTEMBRE 1885.

Présents : MM. Hingston, M. D. président, Lachapelle M. D., Macdonnell M. D., Mount M. D., le maire Beaugrand, le président de la Commission d'Hygiène, Gray tous de Montréal; MM. Lemieux, M. D. et Marsden, M. D., de la ville de Québec.

1o Les municipalités sont requises d'organiser immédiatement des bureaux de santé locaux conformément au chap. 38, des statuts refondus du Canada.

2o Les bureaux locaux de santé dans ce qui a rapport à la santé publique, devront être sous le contrôle du bureau central et devront se soumettre à tous les règlements que le dit bureau central aura

jugé nécessaires, toujours en conformité avec l'acte, *concernant la santé publique*, chapitre XXXVIII, des statuts refondus.

3 Les bureaux locaux de santé devront immédiatement informer le bureau central aussitôt qu'un cas de variole se sera déclaré et sera à leur connaissance dans leur municipalité. Lorsqu'un cas de variole se déclare dans une maison, le chef de la famille est obligé d'en faire rapport immédiatement au bureau de santé, si non le médecin de la famille et les occupants de la maison sont obligés de donner cette information.

4o Toutes les rues, ruelles, cours, privées, places publiques doivent être convenablement nettoyées immédiatement.

5o Tout malade affecté de variole ou d'aucune autre maladie contagieuse sera isolé conformément aux instructions qu'il recevra des officiers de santé dûment appointés par le bureau local de santé de la municipalité dans laquelle il se trouve.

6o Des hôpitaux ou maisons appropriés devront être établis pour les cas qui ne sauraient être isolés convenablement à domicile et les bureaux locaux de santé devront y faire transporter les malades.

7o Un placard portant le mot « Picotte » devra être affiché dans un endroit visible sur la maison où se trouve le malade affecté de variole.

8o Il est défendu de transporter un malade affecté de variole ou de toute autre maladie contagieuse, d'une municipalité dans une autre sans une permission écrite de l'officier de santé de la municipalité dans laquelle il doit être transporté.

9o Toute personne décédée de la variole devra être inhumée dans les douze heures qui suivront immédiatement le décès. Le cadavre sera transporté directement de son domicile au cimetière et l'enterrement sera strictement privé.

10 Toute maison ou logement, chambre d'hôtel, maison de pension, magasins, chars, bateaux, voitures, etc., qui auront pu être contaminés par la variole, devront être désinfectés avec soin suivant les instructions spéciales du bureau central de santé.

11o Si un cas de variole se déclare dans une maison dont une partie sert de magasin, bureau, cantine, atelier ou autre place d'affaire, cette partie de la maison devra être immédiatement fermée à moins que dans l'opinion du médecin du bureau de santé le patient puisse être suffisamment isolé du reste de la bâtisse pour que le public ne soit nullement exposé à la contagion et l'occupant de ce magasin, bureau, cantine, etc., et ses assistants ou employés devront être aussi complètement séparés du malade jusqu'à ce que le danger de contagion soit passé.

12 Si un cas de variole se déclare dans une maison dont une partie est occupée par des locataires, sous locataires, pensionnaires, voyageurs, ou si plusieurs familles habitent la même maison, le médecin du bureau local de santé a le droit de faire transporter le malade à l'hôpital des variolés ou autre bâtisse destinée à cet effet, de faire évacuer la maison et de la faire désinfecter.

13o Toute personne dûment autorisée par le bureau de santé aura le droit dans les limites de sa municipalité de visiter toute maison, manufacture, maison d'éducation, institution de charité, hôtel, maison de pension, ou toute autre bâtisse publique ou privée, afin de s'assurer s'il existe ou s'il n'existe pas de variole ou autre maladie contagieuse et si les lois ou règlements du bureau central y sont soigneusement observés.

14o Les bureaux locaux de santé se pourvoiront de lymphes vaccinales pure, dont l'origine aura été contrôlée par le bureau central et offriront, gratis, la vaccination à tous ceux qui n'auraient pas été vaccinés ainsi qu'à tous ceux qui auront besoin d'être revaccinés, afin de se conformer à l'article XXIV Vict. chap. XXIV.

15o Les bureaux locaux de santé devront se pourvoir de logements temporaires pour isoler les cas suspects de variole jusqu'à ce que la nature de la maladie soit bien établie.

16 Quiconque violera aucun des règlements du bureau central de santé sera passible pour chaque contravention de la pénalité imposée par la section 10 du chap. XXXVIII des Statuts refondus du Canada.

17o Toute personne décédée de la variole sera enterrée dans le cimetière de la municipalité dans laquelle elle sera décédée.

Approuvé par le lieutenant-gouverneur en Conseil sous l'autorité du chapitre 33 des Statuts Refondus du Canada.

Chambre du Conseil Exécutif

Québec, 15 septembre 1845.

—Gazette Officiel.

L'HYGIÈNE PROFESSIONNELLE.

Le manque d'espace nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de cet article. Cet article a trait à la fermeture à bonne heure des maisons de commerce.

LE MASOARET.

(Suite)

Mais nos pensées flottant sur les ondes, bercées entre ciel et terre, descendaient comme en un rêve vers la mer, vers l'horizon vague où le ciel et la terre se confondent.

» Toute mystérieuse qu'elle soit, la clarté de la lumière lunaire est encore d'une grande intensité. Un monde éclairé seulement par une lumière égale à celle de notre clair de lune ne serait point un séjour nocturne. Peut-être serait-il plus tempéré, moins rude, moins cru, que le nôtre, composé non de durs contrastes, mais de tons et de nuances ; les yeux, auraient acquis une faculté de perception plus puissante, l'oreille serait plus délicate et plus sensible, le système nerveux tout entier étant impressionnable ; mille nuances indécises qui nous échappent formeraient la base de nos impressions, de nos idées, de la double vie physique et morale, matérielle et intellectuelle, qui constitue l'être humain. Et, qui sait ? les sens qui nous manquent sont-ils nés, peut être, sur les mondes éclairés par de pâles soleils, — mondes affranchis de ces éléments disparates qui nous plongent tour à tour dans les feux du solstice, dans la neige des hivers, dans l'éblouissant éclat du soleil, dans la nuit profonde, dans l'orage aux tonnerres retentissants, dans les tempêtes et les inondations, dans les éruptions de volcans et les tremblements de terre, — mondes affranchis de ces impressions trop brusques, trop grossières, et dans lesquels les premiers organismes vivants ont donné naissance à des

êtres délicats et sensibles, de plus en plus perfectionnés.

» Si le clair de lune double l'intensité des ombres, le calme de la nuit développe singulièrement aussi la faculté d'entendre. Qui d'entre nous n'a remarqué combien dans cet universel recueillement des choses, deux êtres rapprochés s'entendent sans se parler même à voix basse ? Ne semble-t-il pas que dégagés des bruits et des diversions du jour, les cœurs battent mieux à l'unisson et qu'une pression de mains suffit pour mettre en communication subite et profonde les sources d'électricité nerveuse qui circulent en nous ? Le soleil est un astre splendide, la lumière du jour est pénétrante et féconde ; mais les cordes les plus intimes de la lyre humaine vibrent avec plus d'intensité dans les harmonieux silences de la nuit.

» Alors on sent mieux l'attraction qui, dans la nature entière, gouverne les mondes et les êtres, les atomes et les âmes, L'espace est une nuit. C'est à travers la nuit que les astres s'attirent, à travers la nuit qu'ils exercent les uns sur les autres les influences auxquelles leurs destinées sont suspendues.

» La mer ne voit pas la lune planant dans les cieux, mais elle la sent. Ses eaux la cherchent, la désirent, s'élèvent vers elle, et avec la lune, la marée formidable fait le tour du monde.

* * *

» Le spectacle des grandes marées, surtout aux époques où le Soleil et la Lune se réunissent pour appeler les eaux sur un même diamètre du globe terrestre, est éminemment propre à nous faire concevoir la grandeur et la puissance de l'attraction. Ainsi, en ce moment par exemple, la Pleine Lune attire les eaux de ce côté-ci

du globe et la mer entière est soulevée vers le ciel par la puissance d'une main invisible. Mais ce n'est pas seulement la mer qui est soulevée, c'est la terre entière, à ce point qu'en ce moment même, de l'autre côté du globe, l'Océan reste au delà de ce déplacement de la Terre vers la Lune et produit précisément chez nos antipodes une marée symétrique de celle-ci. Le soleil ajoute son influence. L'équilibre est d'une telle délicatesse que les nuances les plus légères en modifient l'harmonie.

Loin d'être pesante et grossière, la création est pour ainsi dire immatérielle.

» Aux époques de Mascaret, c'est-à-dire à chaque marée de Pleine Lune et de Nouvelle Lune, mais surtout aux jours de grandes marées d'équinoxe, le fait si bizarre et si paradoxal de la rétrogradation de la Seine, impétueusement poursuivie par les eaux de la mer qui la forcent à remonter son cou, est l'un des plus curieux spectacles qui se puissent voir.

» Spectacle merveilleux, en effet, surtout pour celui qui sait le comprendre. Dans le silence de la nuit, sous la voie lumineuse du clair de lune, on entend d'abord, on perçoit un vague murmure, comme un frisson dans l'atmosphère comme un frémissement dans le feuillage. En cherchant à le définir, on croit distinguer des froissements de vagues, cette sorte de bruits sinistre précurseur des inondations. Pourtant la Seine coule tranquillement à nos pieds, calme, paisible, silencieuse. Le bruit grandit et là-bas, sachant que la mer va arriver, nous commençons à reconnaître des crêtes de vagues. Oui, les voici qui s'avancent ! Cavales à la blanche crinière, éclairées par l'astre des nuits, elles sautent là-bas au loin, bondissent et disparaissent. Les voici qui approchent Le bruit grandit, devient tumulte. Une muraille devient liquide, hante, houleuse,

agitée, arrive avec la vitesse d'un cheval au galop ; déjà une partie des flots a bondi sur la rive opposée paraissant jeter toute la barre aquatique sur les campagnes riveraines ; mais elle s'est reformée, la muraille liquide ; elle occupe la largeur entière du fleuve, elle semble précédée par un long sillon noir. Quel torrent ! Quelle avalanche ! C'est la mer ! c'est la mer ! La Seine a fui, disparu ; la mer est arrivée à un niveau supérieur à elle de plusieurs mètres, et maintenant à nos pieds s'agitent les vagues immenses et courroucées. Elle a passé comme un torrent, bondissant toujours en avant, en avant, et, sans arrêt, elle continue son cours, poursuivant les eaux du fleuve comme un escadron de cavalerie poursuit les fuyards.

* * *

» Etrange et grandiose dans le silence de la nuit, sous la froide clarté de la Lune qui semble se désintéresser des effets qu'elle produit elle-même, le mascaret est, à la lumière du jour, moins mystérieux, mais plus vivant. On en saisit mieux les multiples détails, et les gracieux paysages qui l'encadrent, mettent en lumière tout son mouvement et toute sa beauté. Le rouleau d'eau jaillissante semble tourner en avançant à travers le fleuve, comme un serpent gigantesque, et derrière lui arrivent les vagues avant-courrières de la grande nappe de marée. Tous les obstacles placés sur sa marche l'exaspèrent et augmentent son élan. Il bondit sur les rochers de la rive, les quais et les digues, et s'élanche aveuglement vers un but qu'il ignore. Malheur à la barque qui s'aventure à cette heure.

(à suivre)

LE GUIDE DES MÈRES.

LA VACCINE.

On appelle vaccine une maladie éruptive des vaches, caractérisée par des pustules qui contiennent un virus que l'on peut transmettre ou inoculer à l'homme, au moyen d'une piqûre, ce qui s'appelle vaccination. C'est le seul préservatif contre la terrible maladie nommée variole ou petite vérole (picotte, vérette). Le virus vaccinal de la vache transmis à l'homme, constitue le vaccin humain, celui que l'on emploie le plus souvent.

Les bienfaits de la vaccine sont si bien prouvés que dans plusieurs pays, l'Angleterre, la Suède, l'Autriche, la vaccination des enfants est obligatoire. Chez nous, on s'est contenté, jusqu'à présent, d'établir des services gratuits de vaccination. L'opération est si peu grave, qu'elle peut s'accomplir sans réveiller un enfant endormi. Elle consiste à introduire sous l'épiderme un peu du liquide contenu dans des pustules vaccinales. Mais comme il importe que la pustule soit bien choisie, il faut laisser ce soin aux médecins qui sont seuls compétents.

Le cinquième jour après les piqûres, apparaît un bouton qui acquiert son maximum d'activité du septième au huitième et commence à se dessécher vers le douzième jour, en formant une croûte qui tombe dans le cours de la troisième ou quatrième semaine, laissant, à sa place une cicatrice gaufrée indélébile.

Avec le développement du bouton se déclare une fièvre légère qui augmente jusqu'au dixième jour. Dans les cas ordinaires, il n'y a pas de traitement à suivre ; il suffira de garantir les piqûres contre les frottements qui pourraient les enflammer. Vers le neuvième jour, si la douleur

ou la rougeur font craindre l'inflammation, on applique un cataplasme de mie de pain et de lait. Il ne faut pas d'ailleurs s'inquiéter si les glandes de l'aisselle s'engorgent et si les mouvements du bras deviennent douloureux. S'il y avait quelque chose à faire pour pallier ces petits accidents, le médecin le déciderait en examinant les boutons vers le huitième jour, pour s'assurer qu'ils sont de bonne nature et non une fausse vaccine.

Ne changez rien d'ailleurs aux habitudes et au régime de l'enfant vacciné, jusqu'au septième jour ; alors seulement vous éviterez de le promener dehors, pour peu qu'il courre risque de se refroidir pendant la fièvre.

L'époque la plus favorable pour vacciner l'enfant est du troisième au quatrième mois, c'est-à-dire quand il est déjà un peu fort, et avant les troubles de sa dentition. Cependant on avancera ou retardera un peu s'il est indisposé, ou encore pour éviter des extrêmes de froid et de chaleur. Mais, pendant une épidémie de variole, il n'y pas à hésiter, et l'on vaccinera même les nouveaux-nés.

Quand on ne pourra se procurer du bon vaccin de génisse, que le *Journal d'Hygiène* tient cependant à la disposition de ses lecteurs, on emploiera celui recueilli sur le bras d'un enfant bien portant. On atténue en rien l'efficacité de sa vaccination en vidant ainsi ses boutons, et l'on l'on soulage un peu l'inflammation.

Lorsque le vaccin a été ainsi transmis de bras à bras, il perd de sa force préservatrice. On a reconnu que certaines personnes vaccinées pouvaient être atteintes au bout d'un temps assez long, d'une variole bénigne. Pour éviter ce danger, il suffit de se faire revacciner tous les dix ou douze ans. Cette précaution est utile, surtout en temps d'épidémie de variole.

DR. CHS. SAFFRAY.

BIBLIOGRAPHIE.

Eau (Hygiène) par le Dr. J. ARNOULD, professeur d'Hygiène, médecin principal de l'armée—brochure in-8— extrait du Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales publié sous la direction du Dr. A. Deschambre—Paris 1885—G. Masson et Asselin éditeurs.

Les importantes maisons d'édition Masson et Asselin, ont entrepris un grand dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Cette œuvre, véritable monument de la Médecine française, se publie régulièrement par séries ; il a paru actuellement plus de 75 volumes de 800 pages chaque. Elle est dirigée par le Dr. Deschambre avec la collaboration d'éminents médecins, nous citerons particulièrement MM. Archaubeault, Axenfeld, Baillon, Ball, Barth, Bazin, Bertillon, Ernest-Besnier, Blachez, Brouardel, Brown-Sequard, Charest Chereau, L. Colin, Cornie Davaine, Depaul, Fonssagrives, Garsel, Gavarret, etc, etc.

Le professeur Arnould fut chargé de faire l'article sur l'eau considérée au point de vue de l'hygiène. Personne n'était plus compétent que le savant médecin de nos armées, Aussi cet article de 124 pages in-8, est-il le résumé le plus exact de la question de l'eau dans ses rapports avec l'hygiène: Ecrit magistralement dans une langue agréable, sa lecture est à la fois facile et instructive. Ce maître éminent examine successivement : les eaux dans la nature, eaux météoriques, sources, cours d'eau, mer, eaux souterraines ; le rapport de l'eau avec la santé ; l'approvisionnement d'eau des villes, villages, armées,

etc ; les modes d'approvisionnement d'eau les conduites d'amenée et de distribution Le Dr. Arnould s'étend assez longuement sur l'analyse bactériologique de l'eau, sur son analyse chimique, sur les tuyaux en plomb. Il est d'avis qu'il serait bon de remplacer ces derniers par des tuyaux inoffensifs, des tuyaux de fer ou des tuyaux doublés d'étain « procédé, dit-il, que l'hygiène ne saurait trop louer ». L'article se termine par une bibliographie très importante mais qui pourrait être encore plus complète, les ouvrages sur l'eau potable étant en grand nombre. Le savant professeur a, surtout dans sa remarquable étude, utilisé les travaux des Allemands, Pappenheim, Roth, Reichardt, Wiel et Guehm, Nowak, Popper, Fodor, Pettenkofer, Flugge, Bishop, Smith, etc, des Français Poggiaie, Boussingault, Peligot, Dunxas, Miguel Roques, Cautier. Vallin, Wazon, etc, etc.

“ Les eaux d'alimentation dans l'hygiène et les maladies épidémiques ” par Chs. Chamberland— Paris 1885— brochure in 8—1 fr 50— Carré éditeur 112 Boulevard St Germain.

“ Du tabac, troubles physiologiques et maladies de ceux qui en abusent, hygiène et thérapeutique— par le Dr. DUBOIS— Namur 1885—Félix Alcan, Editeur,

“ Documents sur les falsifications des matières alimentaires et sur les travaux du laboratoire municipal ” — Deuxième rapport à M. le Préfet de Police par M. CHS GIBARD— Volume in 40.—Paris 1885 —publication de la préfecture de police.

A. HAMON.

Paris, 19 Septembre 1885.

PARENT FRERES,

AGENTS D'IMMEUBLES ET COMMISSAIRES PRISEURS

SE CHARGENT DE

La Vente de Propriétés et Meubles a domicile

OU DANS LEURS

SALLES D'ENCAN

216 ET 218—RUE ST. JACQUES—216 ET 218

MONTREAL.

VIN ST. RAPHAEL

Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE un article hygiénique de grande valeur.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage à leurs clients et au public en général. Ce vin est par excellence un reconstituant. Il a sur les préparations toniques similaires un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de posséder un bouquet délicieux.

Des expériences sûrement contrôlées indiquent qu'il peut être pris dans la plupart des cas de débilité générale, faiblesse d'estomac, pauvreté du sang et la convalescence de maladies graves.

COMPAGNIE PROPRIÉTAIRE

DU VIN ST. RAPHAEL

A VALENCE (DRÔME) FRANCE.

AGENTS GÉNÉRAUX

Pour la Puissance

Furniss, Lavolette & Cie.

81—RUE ST. JACQUES—81

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ

LES PRINCIPAUX PHARMACIENS

DE MONTREAL.

AUX GOURMETS ! ! !

Connaissez-vous L. MEUNIER, le jeune et entreprenant restaurateur de la Rue Notre-Dame ?

Si, non, faites comme moi, allez et dégustez les mets si bien apprêtés et les liqueurs fines qu'il sert avec une profusion vraiment princière.

Si, oui, vous faites comme les gens de gout vous allez dîner au

RICHELIEU RESTAURANT,

1564, Rue Notre-Dame, Montréal,

L. MEUNIER, Propriétaire,

EXTRAIT DE BŒUF DU PROFESSEUR LISTON.

Tonique reconstituant par excellence.

Cet extrait est la MEILLEURE préparation du continent américain.

Il est CLAIR, LIMPIDE et ne produit AUCUN DEPOT.

D'une digestion facile, il n'occasionne pas cette chaleur fatigante causée par les préparations du même genre.

Spécialement recommandable aux malades, aux convalescents et à toutes les personnes qui par devoir ou par plaisir sont dans le cas de veiller tard,

AGENTS POUR LA PUISSANCE,

DUFRESNE & MONGENAI, S,

EPICIERS,

1621 RUE NOTRE-DAME Montreal.

(MAISON FONDEE EN 1859.)

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN.

NO. 144, GRANDE RUE SAINT-LAURENT,

MONTREAL.

Les Hôpitaux, Couvents, Dispensaires et Médecins sont fournis de Drogues et médicaments de première qualité.

J. B. RESTHER,
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.
J. Z. RESTHER,

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil, Arpenteur Pro-
vincial, ancien Elève de l'Ecole
Polytechnique, Directeur de Bu-
reau des arpenteurs de Québec.

RESTHER, RESTHER & VANIER,

INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,

ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

BUREAU PUBLIC D'ANALYSES

C. A. PFISTER
PROFESSEUR DE
PHYSIQUE et de **CHIMIE**
— A —
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
No. 162 Rue Mignonne.
Coin St-Denis.
MONTREAL.

N. FAFARD, M. D.
PROFESSEUR DE
CHIMIE
— A —
L'UNIVERSITÉ LAVAL
344 Rue Amherst 344
MONTREAL.

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—Doc-
masie—Substances Pharmaceutiques —Produits Industriels—Denrées Ali-
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques — Recherches Toxicolo-
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielles, Etc.

SOUVENIR !

*Nos lecteurs savent qu'il n'y a pas de meil-
leurs souvenirs de famille que la PHOTO-
GRAPHIE de ceux qui nous chers.*

*C'est une seconde mémoire du cœur que nous
mettons sous les yeux de nos parents et de nos
amis. Nous leur présentons aujourd'hui un
artiste de talent,*

Monsieur Henri Larin,

No. 18, Rue St-Laurent, Montreal.